

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13097**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Droit, économie, gestion Licence Professionnelle Assurance, banque, finance

Spécialité : Conseiller gestionnaire de clientèle

Nouvel intitulé : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la Licence professionnelle Assurance, banque, finance, Spécialité Conseiller gestionnaire de clientèle en apprentissage est de former des conseillers clientèles particuliers intervenant sur les segments allant du moyen au haut de gamme, c'est-à-dire orientés vers une activité de diagnostic, de conseil sous entendant une forte expertise dans le domaine d'activité. L'approche patrimoniale du client est abordée.

L'objectif de la Licence Professionnelle est de former des spécialistes des métiers de la banque. Elle vise à former des conseillers de clientèle particuliers ou professionnels polyvalents et évolutifs

A l'issue de la Licence professionnelle Assurance, banque, finance, Spécialité Conseiller gestionnaire de clientèle en apprentissage, le diplômé est capable de :

- Appréhender les mécanismes économiques et financiers en matière bancaire
- Comprendre les mécanismes de communication et d'action commerciale en milieu bancaire
- Maîtriser les outils mathématiques, informatiques et linguistiques nécessaires à sa pratique professionnelle
- Connaitre la diversité des produits bancaires offerts aux particuliers
- Conseiller ses comptes particuliers ou entreprises quand à leurs enjeux juridiques, fiscaux, financiers ou commerciaux
- Gérer des comptes entreprises ou particulier
- Démontrer des capacités de pilotage de projet
- Tenir le poste de conseiller clientèle
- Appréhender l'approche patrimoniale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Tout secteur nécessitant un service client
- Banque, finance, assurance
 - Conseiller/Conseillère de clientèle de particuliers ou de professionnels
- Conseiller / Conseillère clientèle en assurances
- Conseiller / Conseillère de clientèle bancaire
- Conseiller financier / Conseillère financière clientèle professionnelle
- Conseiller commercial / Conseillère commerciale auprès d'une clientèle de particuliers
- Conseiller / Conseillère commercial(e) en services auprès des entreprises
- Attaché(e) commercial(e) bancaire entreprise
- Customer Relationship manager

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

L2 ou DUT, BTS, DEUST, obtenu dans le domaine tertiaire : droit, économie-gestion, techniques de commercialisation, comptabilité, ... ainsi que les candidatures atypiques (notamment en sciences humaines ou dans le domaine des lettres), présentant un profil commercial affirmé, seront étudiées avec le plus grand intérêt

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Assurance, banque, finance, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission pédagogique de l'Institut Universitaire de Technologie, IUT de Créteil-Vitry ou de l'Institut Universitaire de Technologie de IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud).

et,

qu'après la sélection universitaire, le ou la candidat(e) ait été recruté(e) par une entreprise en contrat d'apprentissage,

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence Professionnelle – semestres 1 et 2 – 60 ECTS en apprentissage

UE 1 : Langages fondamentaux : les outils bancaires (10 ECTS) :

- Gestion de la relation client
- Expression – Communication
- Informatique appliquée
- Mathématiques financières
- Anglais

UE 2 : Connaissance du secteur de la bancassurance (10 ECTS) :

- Économie
- Gestion financière
- Fiscalité
- Droit civil, bancaire et assurances

UE 3 : Pratique de l'activité bancaire (15 ECTS) :

- Les services bancaires
- Gestion bancaire
- Formation à la vente
- Marketing produits et services
- Approche patrimoniale

UE 4 : Mise en situation professionnelle (25 ECTS) :

- Projet tutoré
- Stage obligatoire de semaines apprentissage en entreprise = formation en banque

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Les apprentis doivent être âgés de moins de 26 ans et de nationalité française. Les candidats étrangers doivent être titulaires d'un permis de travail dont la validité couvre la période de formation. L'admission dans un cycle d'apprentissage repose sur une double sélection, par l'IUT sur critères pédagogiques, et par l'entreprise selon ses propres critères d'embauche. Rythme de l'apprentissage : une semaine à l'IUT et deux semaines en agence.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	<p>Cette formation est accessible via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Accords universitaires partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CFA SUP2000 <p>Accords institutionnels ou entreprises partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crédit Agricole - Sofinco - Banques Populaires Rives de Paris - HSBC - Caisse d'Épargne - BNP Paribas - Allianz - BRED - LCL - GAN - Generali.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

IUT de Créteil-Vitry :

<http://iut.u-pec.fr/>

IUT de Sénart Fontainebleau :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

[IUT de Créteil-Vitry](#)

[IUT de Sénart Fontainebleau](#)

[Statistiques](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site de Créteil :

Centre multidisciplinaire de Créteil

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Site de Vitry :

122 rue Paul Armangot

94400 Vitry sur Seine

Site de Sénart :

Avenue Pierre Point

77567 Lieusaint Cedex

Site de Fontainebleau :

Route forestière Hurtault

77300 Fontainebleau

Historique de la certification :

Certification suivante : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle